

## ECOLE PRIMAIRE DE MERY

### PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE

Jeudi 29 juin 2017

Etaient présents :

**Mairie** : Monsieur BOUVIER (Maire de Méry) - Mme GLOUANNEC (Adjointe aux affaires scolaires)

**Monsieur RONCHAIL** - Inspecteur de l'Education Nationale - (absent)

**Enseignants** : Madame SCHERA, Monsieur FERRARIS, Madame FERRARI, Madame HATTON, Madame COINTEPAS - Monsieur COLA - Madame BRIANDET - Madame MEUNIER

**DDEN** : Madame LAVOREL (absente)

**Parents élus** : Madame BOUYER, Madame COTTAREL, Madame DUPRAZ, Madame CAMBY, Monsieur VIEIRA, Madame GAY

**Ordre du jour** : organisation des rythmes scolaires à compter de septembre 2017

#### 1/ Position de l'équipe enseignante

- La demi-journée (le mercredi matin) permet de travailler dans de bonnes conditions comme les 4 autres demi-journées. Cependant, le jeudi après midi reste une journée difficile à mener : les enfants sont très fatigués, peu réceptifs. Ils sont souvent agités et peu concentrés. La fatigue est évidente le vendredi après midi.

- Les deux après-midis avec la fin de la classe à 15 heures ont réduit les temps d'apprentissage après la pause de midi, d'où des reports le mercredi matin empêchant une réelle répartition allégée des leçons de Français et de Mathématiques.

- Les enfants qui participent au TAP se retrouvent avec des semaines de 27 heures de collectif (24 heures d'enseignement + 3 heures d'animation). Ils sont sans cesse dans l'écoute de consignes et de travaux « encadrés » sans jamais souffler.
- Pour beaucoup d'enfants, il y a une surcharge d'activités. La plupart des enfants avait déjà des activités périscolaires auxquelles ils n'ont pas renoncé avec la mise en place des nouveaux rythmes. Des enfants se retrouvent avec des journées très chargées et des activités qui ne peuvent être organisées le mercredi matin.
- Les enfants de maternelle ont beaucoup de mal à trouver leurs repères : il n'y a pas deux jours avec le même rythme.
- La multitude des intervenants est difficile à gérer pour les Petits, surtout en début d'année. Cela fait beaucoup de visages à connaître et à reconnaître.
- Les salles de classe sont utilisées par les animateurs et ne sont plus accessibles aux enseignants qui ne peuvent plus corriger ni préparer dans des conditions satisfaisantes.
- Les résultats aux évaluations ne laissent pas apparaître une réelle amélioration contrairement à ce qui était escompté.

## 2/ Position de la municipalité

Monsieur le Maire indique que cette réforme a été imposée et non choisie. Elle induit un coût non négligeable pour la commune et pour les parents.

Malgré tout, un gros effort a été fait pour proposer des activités intéressantes à la satisfaction des parents.

Ainsi, le label ALSH a permis d'obtenir une aide temporaire de 100 euros par enfant mais qui ne suffit pas à faire face aux frais.

La commune a lancé une enquête auprès des familles. Il y a eu 97 réponses : 64 favorables à un retour aux 4 jours, 30 pour le statu quo et 3 indécises.

Le conseil municipal a pris une délibération favorable pour le retour à la semaine de 4 jours.

Pour préparer cette rentrée 2017 -2018, une garderie est envisagée par la mairie pour les familles rencontrant des difficultés d'organisation.

D'autre part, le centre de loisirs inter communal Planet Jeunes va rouvrir le mercredi matin avec les communes de Drumettaz et Mouxy.

Pour information, cette année, la garderie du mercredi matin concernait de 11 à 21 enfants avant la classe et de 7 à 19 après la classe.

### 3/ Position des parents d'élèves

Les parents jugent les activités positives.

Une majorité de parents est pour le retour à la semaine avec 4 matinées de classe.

Des difficultés sont à attendre pour des familles quant à l'organisation de la semaine.

Certains parents souhaitaient attendre l'année scolaire 2018-2019 pour procéder aux changements de rythme.

### 4/ Résultat du vote

16 votants : 8 enseignants, monsieur le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires, 6 parents représentant les 7 classes.

Pour un retour à la semaine de 8  $\frac{1}{2}$  journées de classe : 16 (unanimité)

Contre le retour : 0

Abstention : 0



La Présidente  
Pascale SCHERA



La secrétaire de séance  
Bruno FERRARIS